



SOMMAIRE

Pommes – Poires

Ravageurs

Hoplocampe : Pas de dépassement de seuil de risque dans les différents secteurs

Carpocapse : Dépassement du seuil de risque dans plusieurs secteurs avec un pic des populations dans le secteur des Flandres.

Conditions légèrement favorables aux accouplements. Les premières éclosions ont eu lieu dans l'ensemble des secteurs.

Modélisation Eclosion : Éclosions prévues autour du 19 juin et 25 juin.

Eulia : Diminution du nombre d'individus observés.

Capua : Quelques individus observés en région sans dépassement de seuil

Petite tordeuse des fruits : Nombreux individus observés en région

Pandemis : Faible nombre d'individus capturés

Sésie : Augmentation du nombre d'individus observés en région

Tordeuse rouge des bourgeons : Plusieurs individus observés en région

Tordeuse verte des bourgeons : Plusieurs individus capturés en région

Zeuzère : Augmentation du nombre d'individus observés en région

Cossus gâte-bois : Quelques individus capturés dans le Lillois.

Pucerons : Fortes pressions en pucerons cendrés, verts et lanigères

Chenilles phytophages : Plusieurs individus observés en région

Pathologie

Tavelure : Fin des contaminations primaires. Nouvelles sorties de taches.

Contamination secondaire sur pousses et fruits.

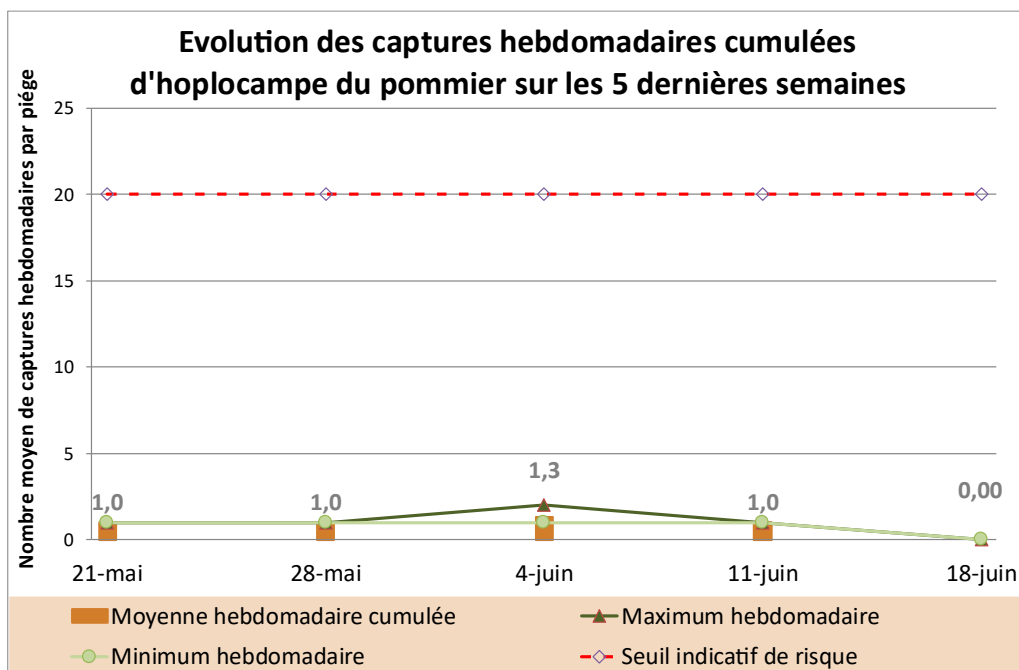
Oïdium : Des contaminations sur pousses sont observées avec dépassement du seuil indicatif de risques.

Auxiliaires

Développement d'auxiliaires : Coccinelles, Araignées, Punaises, Syrphes, pollinisateurs etc.



Crédit photographique FREDON Hauts-de-France



Etat des lieux en parcelle :

- Absence individus observés dans plusieurs secteurs ;
- Pas de dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison.

Méthodes alternatives

Retirer l'ensemble des pommes véreuses

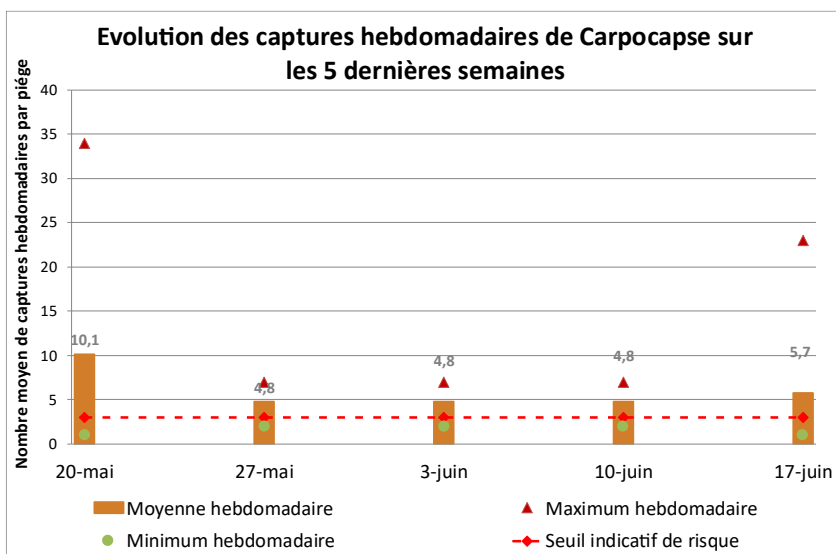
Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures / piège.

Carpocapse



Carpocapse adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans l'ensemble des secteurs, avec un pic dans le secteur des Flandres.
- Captures de 1 à 23 individus ;

Analyses des risques :

- Seuil indicatif de risque atteint dans le Lillois, les Flandres, l'Avesnois, l'Arrageois, l'Abbeviolois et l'Amiénois.
- Le vol du carpocapse semble étalé, indiquant ainsi un étalement des pontes de celui-ci.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha.



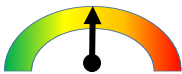
Biocontrôle :

- Il n'existe pas de produit de biocontrôle autorisé pour cet usage.

Résistance :

- L'association Carpocapse – Granulovirus (Isolat V15, R5) – Spinosad
- - Pyréthrinoides de synthèse – Fénoxycarbe - Diflubenzuron
- et Tebufénoside est exposé à un risque de résistance
- Lien : [Fiche Résistance Carpocapse Inra](#)





Etat des lieux en parcelle :

- Enregistrement des **premières périodes d'accouplements** à partir de la fin de semaine passée ;
- Période de référence sélectionnée : **14 et 15 juin.**

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés et relevés afin de comparer les captures aux conditions d'accouplements.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	10/06/2025	11/06/2025	12/06/2025	13/06/2025	14/06/2025	15/06/2025	16/06/2025
Flandre (59-62)							
Lillois (59-62)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (59-62)							
Amiénois (80)							
Avesnois (59-02)							
Compiégnois (80-60-02)							
St-Quentinois (02)							
Ourcquois (02)							

Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables



Etat des lieux en parcelle :

- Les **températures douces** enregistrées la semaine passée sont **favorables** à l'incubation des œufs ;
- Les **éclosions** ont eu lieu dans l'ensemble des secteurs.
- Les prochaines éclosions sont attendues, à partir du 25 juin.

Gestion des risques :

- Les dégâts observés actuellement en parcelles correspondent aux dégâts d'hoplocampe ;
- Il est important de suivre les pièges à phéromones afin d'identifier au mieux les périodes à risque ;
- Les prochains bulletins annonceront l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre (59-62)	du	31-mai	au	1-juin	18-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin
	du	10-juin	au	11-juin	23-juin
Lillois (59-62)	du	31-mai	au	1-juin	12-juin
	du	03-juin	au	4-juin	18-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
Abbevillois (80-62)	du	31-mai	au	1-juin	18-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
Arrageois (59-62)	du	31-mai	au	1-juin	18-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
Avesnois (59-02)	du	31-mai	au	1-juin	17-juin
	du	06-juin	au	7-juin	19-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
Amiénois (80)	du	31-mai	au	1-juin	18-juin
	du	03-juin	au	4-juin	19-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
Compiégnois (80-60 02)	du	31-mai	au	1-juin	16-juin
	du	04-juin	au	5-juin	18-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
St-Quentinois (02)	du	31-mai	au	1-juin	16-juin
	du	03-juin	au	4-juin	18-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin
Ourcquois (02)	du	31-mai	au	1-juin	15-juin
	du	03-juin	au	4-juin	17-juin
	du	14-juin	au	15-juin	25-juin

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Eulia (*Argyrotaenia pulchellana*)



Eulia



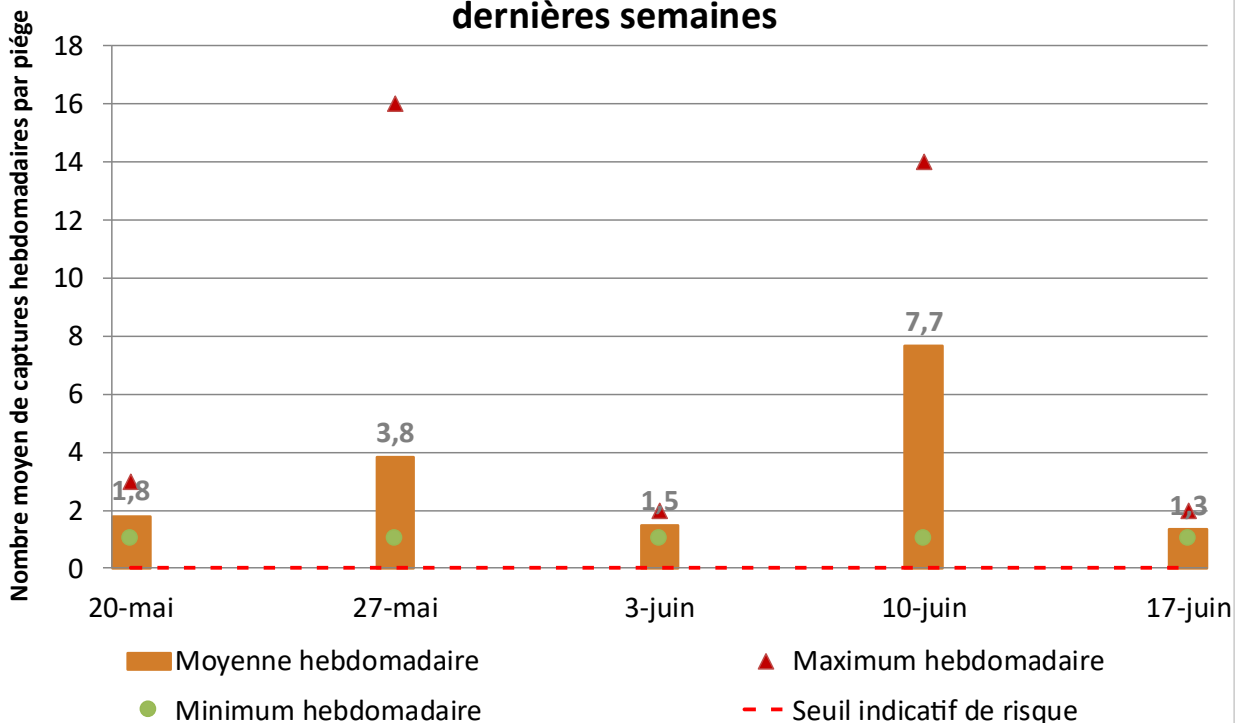
Etat des lieux en parcelle :

Quelques individus observés dans les Flandres, l'Avesnois et le Lillois.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia sur les 5 dernières semaines



Seuil indicatif de risque :

- Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant



Capua (*Adoxophyes orana*)



Capua



Etat des lieux en parcelle :

Quelques individus sont **observés** en région, notamment dans le secteur de l'Avesnois et de l'Abbevilleois.

Gestion des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque ;
- Les pièges à phéromones et diffuseurs pour les parcelles en protection par confusion sexuelle doivent être mis en place

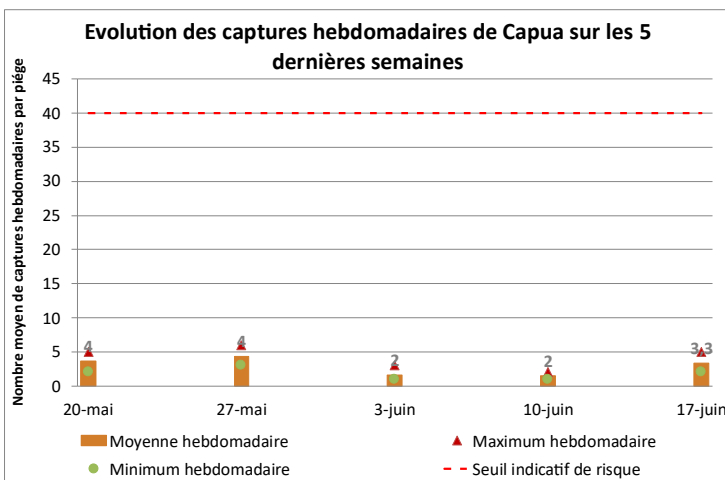
Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours



Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant



Petite tordeuse des fruits (*Grapholita Lobarzewskii*)



Petite tordeuse des fruits



Etat des lieux en parcelle :

Nombreux individus observés en région, notamment dans les secteurs de l'Amiénois, des Flandres, du Lillois, de l'Avesnois et de l'Arrageois. Captures de 1 à 37 individus ;

Gestion des risques :

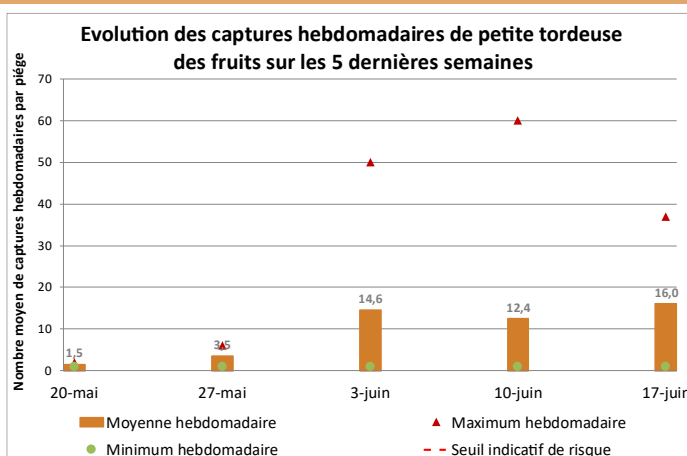
- Les pièges à phéromones et diffuseurs pour les parcelles en protection par confusion sexuelle doivent être mis en place.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :





Pandemis adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Faible nombre de captures dans les différents secteurs.

Analyse de risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

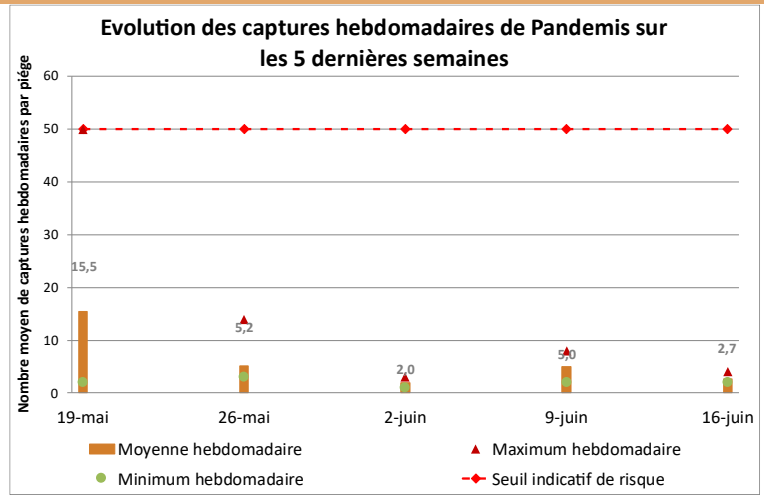
- Les pièges à phéromones et diffuseurs pour les parcelles en protection par confusion sexuelle doivent être mis en place

Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Sésie du pommier



Sésie du pommier adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Augmentation importante du nombre d'individus capturés

Analyses des risques :

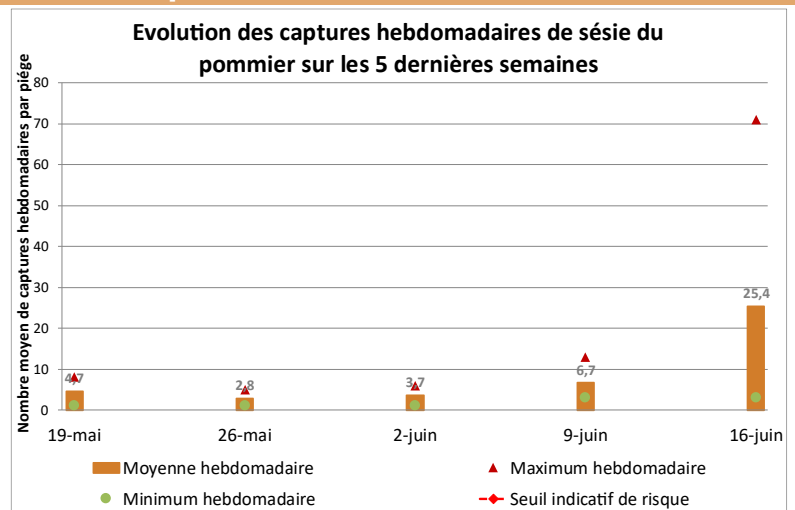
- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.**

Gestion des risques :

- Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par FREDON Hauts-de-France, cf. fiche technique disponible en ligne).

Seuil indicatif de risque :

- 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Tordeuse rouge des bourgeons



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

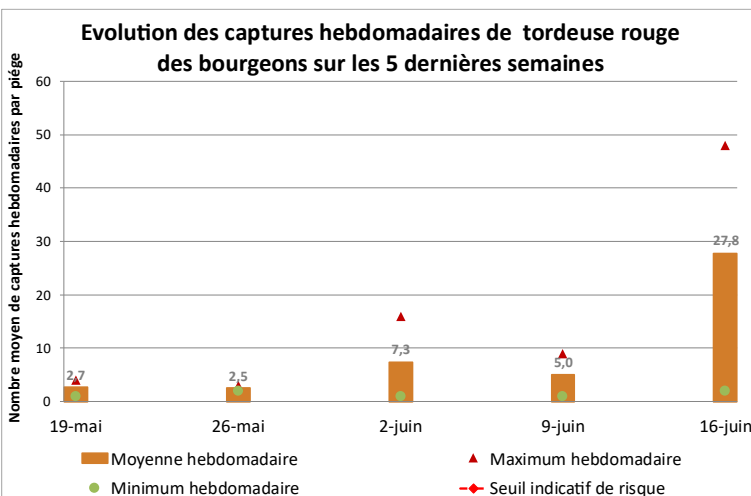
- Augmentation du nombre d'individus observés en région, notamment dans l'Avesnois, l'Abbevillois, les Flandres et le Lillois.
- Captures **de 2 à 48 individus** ;

Analyses des risques :

- **Faibles captures localement.**

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Tordeuse verte des bourgeons



Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

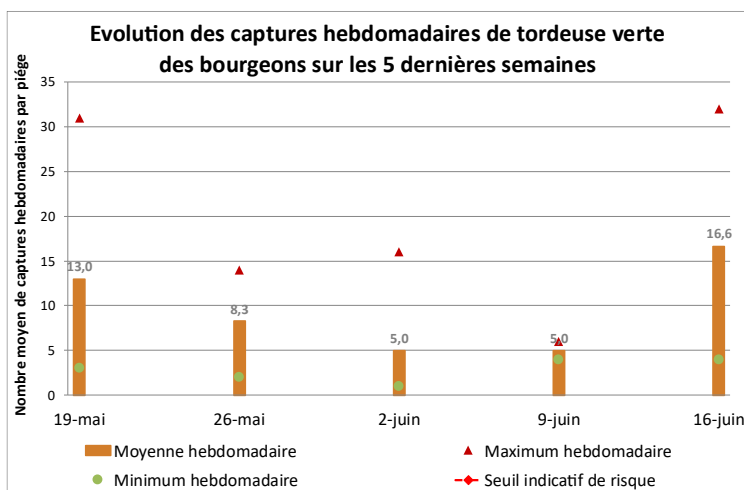
- Augmentation du nombre d'individus capturés dans **l'Amiénois, les Flandres, le Compiégnois, l'Avesnois et le Lillois.**
- Captures **de 1 à 32 individus** ;

Analyses des risques :

- **Faibles captures localement.**

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque tordeuses des bourgeons:

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

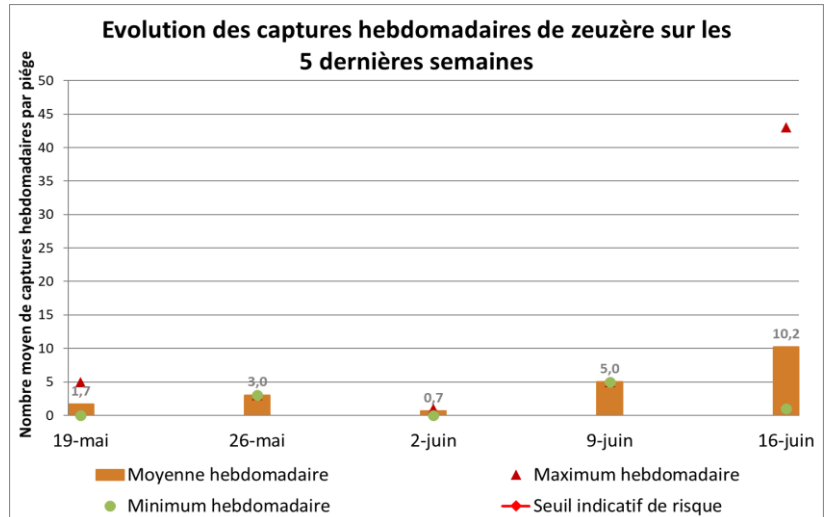
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Zeuzère



Zeuzère



Etat des lieux en parcelle :

- Augmentation du nombre d'individus capturés
- Observations des individus dans les Flandres et l'Avesnois, avec un pic de 43 individus dans l'Amiénois.

Analyses des risques :

- Faibles captures localement.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres

Cossus



Cossus gâte-bois



Etat des lieux en parcelle :

Quelques individus observés dans le Lillois

Analyses des risques :

- Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit être mis en place.

Gestion des risques :

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

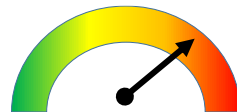
Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Pucerons



Pucerons cendrés



Etat des lieux en parcelle :

Observations de nombreux individus de pucerons cendrés, lanigères, galle rouge, mauves et verts.

Populations en augmentations.

Fortes attaques de pucerons verts pucerons cendrés, lanigères.

Gestion des risques :

Dans le cadre de votre gestion, attention à bien **prendre en compte la présence de pollinisateurs**. Préférez **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre votre gestion. Vous pouvez consulter la note nationale Abeilles et Pollinisateurs via [ce lien](#).

Seuil indicatif de risque :

1% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant

>



Résistance : L'association Puceron cendré – ACHEI est exposé à un risque de résistance.

Chenilles phytophages



Etat des lieux en parcelle :

- Des chenilles phytophages sont observées ainsi que des dégâts dans différents secteurs ;

Analyses des risques :

- Parmi les espèces observées, il peut être aperçu des arpeuteuses comme la cheimatobie (*Operophtera brumata*), des tordeuses vertes des bourgeons (*Hedya nubifera*) ; des Hyponomeutes ; des chenilles d'*Orgyia antiqua* (urticantes !).
- Les **conditions climatiques douces** prévues par Météo France dans les jours à venir peuvent **favoriser** les **sorties des chenilles phytophages**.

Gestion des risques :

- Il est nécessaire de **suivre attentivement l'évolution des populations** ;
- Pensez à **raisonner globalement la situation** entre charançons et chenilles tout en préservant la faune auxiliaire déjà présente.



Chenille cheimatobie



Chenille de tordeuse verte des bourgeons

Seuil indicatif de risque :

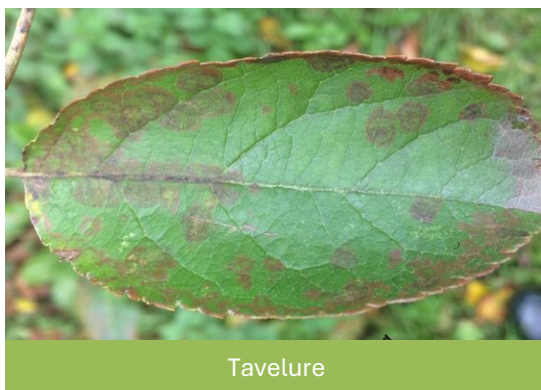
Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

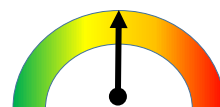
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tavelure



Tavelure

**Etat des lieux en parcelle :**

Fin des contaminations primaires selon la modélisation.

Analyse des risques :

Dans les parcelles indemnes de taches, les risques de contaminations secondaires sont nuls.

En revanche, dans les parcelles avec taches issues des contaminations primaires, un risque de contaminations secondaires (repiquages) sera effectif à chaque nouvel épisode pluvieux jusqu'à la récolte.

Gestion des risques :

Il convient désormais de **réaliser des notations fines et précises** en cette fin de période de contaminations primaires pour évaluer la situation en parcelles.

Bien **observer l'apparition de taches sur les feuilles** qui peut selon les conditions être tardive.

L'objectif de ces notations sera d'apprécier (par groupe de sensibilités) la qualité de protection apportée lors des contaminations primaires.

Si aucune tache n'est observée, la protection pourra être levée sur les variétés concernées. En revanche, en cas de présence de taches une protection devra être apportée avant chaque épisode pluvieux annoncé.

Attention, au raisonnement de votre stratégie car la distance capable d'être parcourue par des conidies peut excéder 20m.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant

**Résistance :**

- L'association Tavelure – QoI-P de synthèse, SBIDM ou IDM (classe I), Anilinopyrimidines (AP) est exposé à un risque de résistance



Tavelure - Parcelles



Tavelure sur fruit



Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **Lillois, Compiégnois, Ourcquois, Amiénois, Abbevillois ; Avesnois et Flandres**
- **Sortie de tache sur fruit** constatée au cours de la semaine passée dans **l'Avesnois, l'Amiénois et l'Abbevillois.**

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant



Résistance :

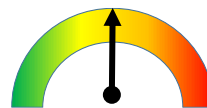
- L'association Tavelure – QoI-P de synthèse, SBIDM ou IDM (classe I), Anilinopyrimidines (AP) est exposé à un risque de résistance



Oïdium



Oïdium sur pousse



Etat des lieux en parcelle :

- Plusieurs contaminations sur pousses ont été constatées dans plusieurs secteurs (Lillois, Abbevillois, Arrageois, Amiénois et Avesnois).

Analyse des risques :

- Le seuil indicatif de risque est dépassé dans quelques secteurs observés.

Gestion des risques :

- Les conditions chaudes et les précipitations occasionnelles des dernières semaines ont favorisé la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.



Oïdium sur pousse

Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

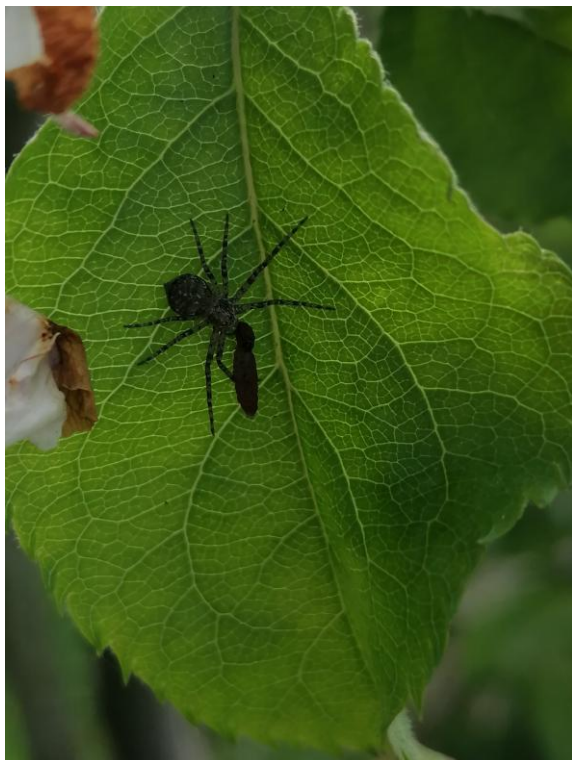
Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Auxiliaires

Observations de nombreux auxiliaires : coccinelles adultes, araignées, punaises, chrysopes, syrphes et forficules dans l'ensemble des secteurs.



Araignée prédatant une
chenille



Syrphe

- Les auxiliaires sont des atouts importants au sein d'un verger, ils permettent une lutte biologique et naturelle contre les différents ravageurs ([Lien vers fiche technique: Les Syrphes prédateurs de pucerons](#)).
- Les favoriser, c'est aider votre verger à être plus résilient face aux différents ravageurs.

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;
Vous observez régulièrement vos parcelles ;
Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs ;

Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Axel BEAUCHAMP au **03.21.08.88.77**
axel.beauchamp@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au **03.21.08.88.74**
martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Prochain bulletin le **25 Juin**.

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Axel BEAUCHAMP](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélié Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Axel Beauchamp](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)